



Section locale 1937

LE TRAIT D'UNION



Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

www.sneaa.qc.ca

Hiver 2014

PROLONGATION JUSQU'EN 2020



**Mise en garde aux
utilisateurs**

FACEBOOK

*Soyez vigilant, ne vous défoulez
par sur les réseaux sociaux.*



**Toute l'équipe du SNEAA
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes**

**La négociation du
RAPRTA**

(2014 ou 2015)



Mot du président

Consœurs, confrères

Dans un premier temps, je veux féliciter tous les gens qui ont posé leur candidature aux dernières élections syndicales des 5 et 6 novembre derniers, quel que soit le poste qu'ils visaient. Également, je souhaite la bienvenue à M. Donat Pearson, président Laterrière, M. Daniel Nepton, vice-président de la section Chimie et Marc Deroy, vice-président de la section Entretien et services ainsi qu'à leur équipe respective parmi l'exécutif du SNEAA. Soyez assurés de mon entière collaboration. Je tiens à remercier M. Jean Bergeron et M. Jacques Gagné pour tout le travail et l'implication avec leur équipe au cours des dernières années. Également, à M. Carl Dallaire qui lui, a été nommé représentant régional Unifor. Nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions. Pour ce qui est de moi, je vous remercie tous pour la confiance que vous m'accorder en me réélisant par acclamation.

CEO

Le vendredi 19 décembre dernier, le premier ministre M. Philippe Couillard a procédé à l'annonce qu'il y avait entente entre le gouvernement du Québec et RTA pour le prolongement des salles de cuves précurtées du Complexe Jonquière jusqu'au 31 décembre 2020. Cela aura été un long et dur processus jusqu'à la toute fin. Il aura fallu plusieurs sorties médiatiques au cours des derniers mois, plusieurs rencontres avec les différentes instances gouvernementales, plusieurs rencontres avec la direction et plusieurs organismes afin de les sensibiliser à l'importance du maintien en opération des précurtées, mais également sur les effets négatifs énormes d'une fermeture pour toute la région.

Il faut souligner le travail extraordinaire des travailleurs et travailleuses de l'Usine d'Arvida, qui avec une technologie d'une autre époque, ont obtenu des résultats jamais atteints autant à l'opération qu'à l'environnement. En tant que représentants syndicaux, cela aura été notre meilleure carte lors des démarches pour la continuité des opérations des précurtées.

Ceci est une très grande étape de réussite. Le syndicat va maintenir et accentuer les démarches dans l'obtention du programme d'investissement afin d'obtenir la concrétisation des phases 2 et 3 d'AP-60.

RAPRTA

Les négociations entourant le renouvellement de l'entente sur le régime de retraite des employés syndiqués RAPRTA sont interrompues. Les pourparlers ont débuté à la mi-novembre et se sont terminés le 12 décembre 2014. Plusieurs rencontres ont eu lieu et nous avons été en mesure de partager toutes les facettes des enjeux concernant RAPRTA. **Rappelons que le mandat syndical est toujours le même, soit de consolider les objectifs retraite, de protéger le pouvoir d'achat des retraités et d'assurer la pérennité du régime actuel.** Considérant que les parties sont très éloignées l'une de l'autre sur les principaux enjeux et devant l'impossibilité d'en arriver à un règlement négocié, l'employeur et le syndicat ont interrompu les discussions. Comme le prévoient les dispositions de la convention collective de travail, en cas de mésentente entre les parties au 31 décembre 2014, des mécanismes sont prévus pour assurer le maintien des principales dispositions du régime RAPRTA pour la prochaine année. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution.

L'année 2014 achève, celle-ci nous a apporté plusieurs défis à relever par nous tous. Encore une fois, nous avons passé au travers et c'est en gardant le cap que nous traverserons la prochaine année. En cette période des Fêtes, je vous souhaite à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2015! Qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité et qu'elle permette la réalisation de tous vos désirs.

Syndicalement vôtre

Alain Gagnon, président SNEAA

Usine Laterrière

Consœurs et confrères,

Nous tenons tout d'abord à remercier les travailleurs de l'Usine Laterrière de nous avoir accordé leur confiance les 5 et 6 novembre derniers. Il nous fait plaisir de travailler ensemble afin de vous représenter et vous aider tout au long des prochaines années.

Dans les dernières semaines, le directeur, Richard Guay, a commencé la présentation aux employés du projet Allegro, qui est en fait une vision d'avenir pour notre usine. Il est positif de voir qu'un avenir et que des investissements importants sont prévus pour nos installations. Comme plusieurs d'entre nous avons connu le contexte d'une usine en fermeture, il est agréable d'entendre d'autres discours sur l'avenir. Mais ce projet reste très embryonnaire pour le moment. Nous nous engageons à suivre son évolution afin de s'assurer que tous les impacts sur la main-d'œuvre sont évalués.

À l'approche des Fêtes, qui est une période de réjouissance, nous tenons à vous rappeler l'importance d'être prudent et d'éviter d'entrer au travail sous l'influence de drogues ou d'alcool. En plus d'être dangereux pour vous et vos collègues, les politiques de l'employeur sont très strictes et sont suivies très vigoureusement.

Nous vous souhaitons Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2015. Profitez-en pour passer du bon temps avec ceux qui vous sont chers.

L'Exécutif de Laterrière
Donat et Sébastien
Usine Laterrière



Consœurs, confrères de l'Usine Laterrière,

Je veux premièrement féliciter le courage des gens qui ont posé leur candidature aux dernières élections syndicales, quelque soit le poste qu'ils visaient. La démocratie et l'implication sont des gestes importants dans notre société et il est souvent facile de juger ceux et celles qui s'investissent.

Je veux aussi vous remercier de la confiance que vous avez témoignée à mon égard. Je ferai tout ce qui est possible de faire afin de pouvoir régler vos préoccupations et vos questions. N'hésitez pas à me contacter au besoin.

Je profite de l'occasion pour vous réitérer l'importance des déclarations que vous faites, que ce soit le rapport d'une situation préoccupante, le rapport d'un quasi ou encore la déclaration d'un évènement en santé-sécurité. Il est très important de déclarer vos incidents par le centre médical ou le préventionniste qui décideront du besoin, à savoir de vous diriger vers l'hôpital ou non. À votre retour, n'oubliez pas de rapporter votre attestation médicale (billet vert) au médical pour qu'ensuite je puisse faire une réclamation à la CSST. Il est très important que le diagnostic soit clairement inscrit sur votre billet afin de ne pas créer d'ambiguïté avec l'employeur.

Pour terminer, à l'approche des Fêtes, je vous invite à profiter de ces moments avec vos proches pour festoyer. Et n'oubliez pas de faire attention aux abus!



Cordialement,
Robert Girard
Représentant à la prévention, Usine Laterrière

Section Métal

Mise en garde aux utilisateurs FACEBOOK

Facebook est un excellent outil de communication et est très utile à condition de l'utiliser de la bonne façon. Nous voyons présentement une recrudescence des messages négatifs ainsi que des messages sous forme de menaces ou d'intimidation, qui peuvent vous attirer des conséquences juridiques et pénales.

Soyez prudents et pesez bien les mots que vous utilisez lors de vos échanges, car vous êtes épiés de tous les côtés. Vous êtes sous la surveillance constante de la Sûreté du Québec (sécurité publique) ainsi

que de tous alliés gouvernementales, GRC (terroriste). Également, les employeurs payent des gens

afin de surveiller tous débordements dans le flot de vos paroles écrites. Vous pouvez être poursuivis

pour vos écrits et même congédiés s'il y a des menaces ou de l'intimidation s'adressant à un confrère de

travail, superviseur, ou toute autre personne chez Rio Tinto peu importe son rang.

Soyez vigilant, ne vous défoulez pas sur les réseaux sociaux.



Éric Gilbert, vice-président
Éric Duval, officier senior
Réal Salesse, officier senior



Formation des officiers du SNEAA

Bonjour à tous,

Voici les formations à venir en 2015 dans la région. Si l'une ou l'autre de ses formations vous intéresse, veuillez communiquer avec votre président de section respectif. En ce qui concerne la formation Délégué I, qui a été annulée en novembre dernier dû au faible taux de participants inscrits, nous tentons de la faire reporter en 2015.

Pour toute information concernant la description des cours et les prérequis nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi soit au 418 548-4667, poste 246 ou au 418 812-6236.

Titre de la formation	Du	Au
La négociation collective	2015-01-19	2015-01-20
Travail syndical en prévention	2015-01-29	2015-01-30
Réforme de l'assurance-emploi	2015-02-04	2015-02-05
Rencontre annuelle du réseau FTQ des délégués sociaux	2015-02-12	2015-02-13
Introduction à la santé-sécurité (fédéral)	2015-03-11	2015-03-13



Marie-Hélène Gilbert, officier senior
Bureau Jonquière, Laterrière et CRDA

Section Chimie

Confrères, Consœurs

À la suite de la nomination de M. Carl Dallaire comme représentant national d'Unifor, il y a eu du nouveau dans la section Chimie. Daniel Nepton a été élu par acclamation en tant que vice-président de section et m'a nommé, Mathieu Gagné, comme officier senior. Il nous fera plaisir de vous représenter jusqu'à la fin de notre mandat.

À la suite des négociations du fonds de pension, nous avons dû annuler les rencontres prévues aux réunions de sécurité. Sachez que nous allons poursuivre ces rencontres après les Fêtes en vous rendant visite directement à l'usine ou lors de votre prochaine rencontre de sécurité.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez et tenons à vous rappeler que nous sommes toujours disponibles pour vous, et ce, en tout temps.

Au plaisir de vous voir!



Daniel Nepton, vice-président
Mathieu Gagné, officier senior

Santé et sécurité

Je voudrais prendre le temps, en cette période des Fêtes, pour souhaiter Joyeux Noël à tous les travailleurs et travailleuses de Rio Tinto Alcan, ainsi qu'à leur famille. Prenez le temps de faire vos activités et de relaxer avant le début de la nouvelle année. Pour ceux qui, comme chaque année travailleront, soyez prudents pour éviter les blessures qui pourraient gâcher vos activités à vous et à vos proches durant cette période.

Également, je profite de cette belle fenêtre pour féliciter tous les représentants en prévention de vos secteurs pour leur excellent travail réalisé au cours de l'année 2014.

Nancy Bilodeau, CRDA;

Alain Bouchard, Centre de coulée, 22 et 25, SOP et UTB;

Jean-Pierre Gendron, CPA;

Steve Guérin, Entretien Édifice 8;

Mike Hick, RS Alma;

Claude Lapointe, UPCH, civil chimie, fluorure, Entretien central, Hydrate II;

Donat Pearson, Robert Girard, Laterrière

Bruno Tremblay, Édifice 109;

Miville Tremblay, Hydrate I, CC, CEV, SDRB, Réseaux;

Luc Truchon, Centre électrolyse ouest, Atelier forge, usine magasin garage, civil;

Dave Villeneuve, AP-60.

Janic Duchesne, coordonnateur en santé-sécurité



Entretien et services

Chers électeurs, chères électrices,

Je tiens à remercier chacun d'entre vous qui avez voté pour moi! Avec une forte majorité, vous avez répondu oui à ma candidature et à mes propositions d'engagement. Grâce à cette victoire significative, mon équipe et moi sommes confiants et très fiers de pouvoir travailler pour vous, et ce, le plus tôt possible.

Soyez assurés que je vais mettre tout en œuvre pour réaliser mes engagements. Dès maintenant, je vais recruter des officiers syndicaux « agents de griefs » afin de bâtir une équipe dynamique. Ils recevront toute la formation nécessaire afin d'être en mesure de répondre efficacement à tous vos besoins.

Dans ma lettre de présentation, je vous avais promis un bureau dans l'usine. Et bien, c'est chose faite! Il est à côté du magasin central à la bâtisse 254A. Donnez-moi un peu de temps afin de finaliser sa préparation et on pourra vous y accueillir.

Dans les premières semaines de notre mandat, mon équipe et moi irons vous rencontrer afin de vous remercier en personne pour votre appui et votre confiance. Rapidement, nous allons nous investir dans le traitement des dossiers. Soyez assurés que nous allons répondre à toutes vos demandes.

Vous ne regretterez pas votre choix!

MERCI ENCORE UNE FOIS POUR VOTRE APPUI ET AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER SOUS PEU!

À BIENTÔT



Marc Deroy, vice-président

Yvan Taché, officier senior

Jean-Sébastien Roy, sous-traitance



**Nous vous
souhaitons de
Joyeuses Fêtes**

Conserver notre expertise et nos emplois

Depuis mon entrée en poste le 17 novembre dernier, je constate que souvent les CHARGÉS DE PROJETS, LES TECHNICIENS, LES INGÉNIEURS, ETC., libèrent des travaux à la sous-traitance qui, en temps normal, sont effectués par des employés RTA. Quand ils se font prendre, ils nous sortent des excuses du genre « *je n'étais pas au courant de la procédure* » ou bien ils nous disent « *je pensais que ce n'était pas grave* ». De là l'importance d'être vigilant, gardez l'œil ouvert et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous croyez déceler une anomalie. Il est très important de conserver notre expertise et nos emplois.

Voici les principaux critères de libération de main-d'œuvre :

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE NON DISPONIBLE;
NON-DISPONIBILITÉ D'ÉQUIPEMENT;
ÉCHÉANCIER À RESPECTER, URGENCE;
RÉGIT DÉCRET CONSTRUCTION.

Les demandes de libérations doivent être acheminées 15 jours avant le début des travaux, signées et bien détaillées. Je vous invite à prendre connaissance de l'article 8.1 de votre convention collective en ce qui concerne la sous-traitance.



Jean-Sébastien Roy
Sous-traitance

Bureau Complexe Jonquière, CRDA et Bureau Laterrière

Consœurs, Confrères,

Déjà une autre année qui s'achève, durant laquelle plusieurs défis ont été relevés par nous tous. De part nos visites mensuelles dans vos milieux de travail, nous avons constaté une agréable hausse de la vie syndicale, un gain que nous percevons comme un excellent signal pour nous aider à passer à travers les nouveaux défis qui se dresseront devant nous en 2015. Pour la prochaine année, gardez vos bons réflexes, à savoir de communiquer avec nous soit pour nous alimenter ou pour nous questionner. Nous tenons à profiter de cette occasion pour vous souhaiter à tous et aux personnes qui vous sont chères un merveilleux temps des Fêtes et une bonne année 2015.



Richard Lapointe, président

Marie-Hélène Gilbert, officier senior

Élections syndicales 2014

Bonjour à tous,

Comme vous le savez déjà, les élections syndicales 2014 se sont déroulées les 5 et 6 novembre derniers. Étant donné que les résultats d'élection ne sont annoncés que dans les secteurs concernés, permettez-nous de vous faire un portrait global des élections.

Section	Poste	Candidat	Élu	Acclamation ou majorité
SNEAA	Président	Alain Gagnon	X	Acclamation
	Coordonateur SSE	Janic Duchesne	X	Acclamation
Entretien/services	Vice-président	Marc Dero	X	Majorité
		Greg Mimeault		
	RZ SOPE (bât. 24, 25 sud et nord, Centre de coulée, NGE (entretien), civil Arvida	Yvan Taché	X	Acclamation
	RZ Hydrate 1, CEV, HSB, Magasin	Mario Tremblay	X	Acclamation
	RZ Hydrate II, Fluorure, Centre de calcination, Incendie, Civil Vaudreuil	Denis Devarennas	X	Acclamation
	RZ Édifice 8, AP60 et Centre de coulée	Poste vacant		
Chimie	Comité de surveillance	Jean-Sébastien Roy	X	Acclamation
	Vice-président	Daniel Nepton	X	Acclamation
Laterrière	Vice-président	Steve Gagnon		
		Donat Pearson	X	Majorité
	RZ Coulée	Richard Boudreault	X	Majorité
		Christian Thibault		
	RZ Entretien-services	Jacques Gagné	X	Acclamation
	RZ Électrolyse	Frédéric Couture	X	Acclamation
		Sébastien Tremblay	X	Acclamation
	Comité de surveillance	Mike Leduc	X	Acclamation
Représentant prévention		Pierre Aubé		
		Marc Belley		
		Robert Girard	X	Majorité

Nous tenons à souligner le fort taux de participation des différentes sections, soit **73 %** du côté de la section Entretien et services et **88 %** du côté de la section Laterrière. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris la peine de faire valoir leur droit de vote et aussi merci à tous les candidats ayant postulés sur des postes pour le bon déroulement des élections. Aussi, un merci tout spécial aux personnes ayant travaillé de près ou de loin pour les élections.

Éric Dion, secrétaire d'élection

Marie-Hélène Gilbert, présidente d'élection



Denis Lepage, directeur local Unifor

Consoeurs, confrères,

Je me permets de vous transmettre ma lettre de départ à la retraite, lettre que je faisais parvenir à mes confrères et consoeurs présidents.

Le 7 novembre 2014 était ma dernière journée de travail à titre de représentant national Unifor, et le 31 décembre 2014 je serai en retraite.

Après plus de 30 ans au service du monde syndical, est venu le temps de tirer ma révérence et de vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée à toutes les étapes de mon cheminement.

C'est grâce à votre support et votre solidarité que j'ai été en mesure d'affronter les défis au fur et à mesure qu'ils se présentaient. J'ai adoré travailler en équipe avec chacun d'entre vous, ainsi qu'avec les consoeurs, confrères qui nous ont pavé le chemin au fil des ans.

Je suis reconnaissant envers le merveilleux monde syndical pour toutes les connaissances humaines qui m'ont été transmises et qui me permettront de fermer la boucle de mon cheminement personnel.

Je serai toujours disponible afin de supporter la défense des travailleurs, travailleuses dans leur avancement à un monde meilleur. En terminant, ce fut un honneur de travailler à vos côtés.

Citation

« Dans une centrale syndicale, les tendances et les opinions minoritaires devraient être exprimées dans les différentes instances, même si cela risque de provoquer des affrontements. On doit tenter de trouver une harmonie entre les différentes tendances et en dégager des politiques selon les décisions de la majorité. Les élus devraient tenir compte des opinions minoritaires parce qu'elles viennent de militants de bonne foi... »

Mon ami, Michel Chartrand, mai 1982

En terminant, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Un salut particulier à mes amis(es) de l'Édifice 8 au Complexe Jonquière, avec qui j'ai eu le privilège de travailler comme monteur de ligne.

Fier membre du SNEAA pour toujours.



C'est quoi vivre dans une période d'austérité ?

C'est ce que nous réserve les prochaines années dans notre si belle société. Oui, je dis bien notre belle société car oui, elle était belle et bonne avant le règne actuel dans lequel nous vivons. Parce tant que nous ne perdons pas ce que l'on possède, nous nous croyons en sécurité. Ouvrons-nous les yeux et regardons ce qu'il se passe autour de nous...

Le filet social que le Québec possède est en train de se trouer de plus en plus. Si nous ne prenons pas notre place aujourd'hui, demain nous risquons de perdre plusieurs de nos acquis que nos prédécesseurs ont gagnés de peine et de misère. Pensons plus près de nous, à notre fonds de pension, à la Régie des rentes, à l'assurance chômage qui dégringole, à la gratuité de nos soins de santé que nous pourrions perdre, à l'éducation moins accessible et je pourrais en énumérer encore et encore. On nous passe par les médias ce qu'ils veulent bien qu'on entende, qu'on lise. Tout est filtré afin de ne pas sous-entendre ce qui peut arriver dans un avenir proche.

Soyez présents dans vos rencontres syndicales. Apposer votre droit de vote lors des élections. Faites-vous entendre. Dans un an, il y aura des élections fédérales. Alors pensez à tout ce que nos pionniers ont cultivé d'arrache-pied. Laissez-vous tout enfouir pour revenir en arrière et laisser nos jeunes vivre dans une société si austère, si sévère à en devenir ?



Sandra Fortin,
Condition Féminine FTQ-UNIFOR-SNEAA

Une Femme engagée avec toutes les Femmes et les Hommes qui désire vivre dans une meilleure société avec les siens.

Opinions du lecteur

Une page a été tournée à la suite des dernières élections syndicales dans la section Entretien-services. J'aimerais tout de même prendre le temps de remercier tous ceux et celles qui nous ont appuyé Greg et moi lors du dernier vote électoral de novembre dernier. Ce dernier mandat fût agréable, mais parfois bien difficile, dû aux nombreux changements dans les organisations de travail qui a eu de l'impact sur tous nos travailleurs, provoqué par l'employeur.

Malgré les hauts et les bas, ce dernier mandat aura été toute une expérience de vie syndicale, et ce, à tous les niveaux. Je souhaite un bon mandat à la nouvelle équipe de la section Entretien-services. Pour les prochaines années, les défis seront sûrement nombreux.

Étant toujours un membre élu sur le Conseil syndical, je vais continuer à donner du service à mes membres en tant que délégué syndical de mon secteur de travail de l'Usine Vaudreuil.

Également, je salue le confrère Jean Bergeron que je secondais comme officier senior à la section des gens de métier ainsi que toute l'équipe de l'édifice du SNEAA pour leur coopération et pour les nombreux conseils des dernières années dans différents dossiers. Un gros merci au personnel de soutien du syndicat, Richard, Monique, Isabelle, et sans oublier Mélanie.

À la prochaine!

Denis de Varennes, représentant de zone.

La négociation du RAPRTA (2014 ou 2015)

2014 s'achève avec la négociation de notre fonds de pension, et au moment où j'écris ce texte, je n'en connais pas encore le résultat. Cependant, je sais que nous avons une solide équipe de négociateurs chevronnés et compétents. Les enjeux de cette négociation sont importants, car ils impliquent autant les futurs retraités que ceux qui le sont déjà.

Parmi les points essentiels il y a :

- ♦ **Le calcul du salaire final (le fameux 1,55 %);**
- ♦ **L'ajustement du raccordement (bridge) avec les possibles changements d'âge pour recevoir les pensions gouvernementales (62 ans au lieu de 60 ans pour le RRQ et 67 ans au lieu de 65 ans pour la PSV);**
- ♦ **Le calcul de l'indexation.**

Tous ces points doivent demeurer des acquis et servir de base pour la négociation.

Il faut aussi comprendre qu'avec l'adoption de la Loi 3, notre cher gouvernement libéral a placé des balises (surtout dans le secteur public) et que les résultats de notre négociation seront scrutés et analysés par tous les intervenants du milieu, autant public que privé. On ne peut donc pas se permettre de perdre des acquis, même si présentement ce sont l'ensemble des fonds de pension qui sont sous révisions au Québec.

J'espère que les négociations seront positives, sinon ce sera la reconduction automatique et retour à la case départ en 2015.

Votre Comité des retraités, vous souhaite de très joyeuses Fêtes et une bonne année 2015 en santé.

Donat Lévesque, président
Rénald Plamondon, Usine Laterrière
François Dupuis, employés métiers
Louise Tremblay, employés Bureau
Régis Pilote, Usine Arvida

FAITES LE PLEIN D'ESSENCE AUX FRAIS DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES JARDINS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN!

BUT DU PROJET

INCITER LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE RIO TINTO ALCAN SAGUENAY¹, MEMBRES DE LA CAISSE, À RÉFÉRER DE NOUVEAUX MEMBRES.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Obtenir le consentement verbal de la personne référencée en l'occurrence un(e) collègue de travail, un parent ou un(e) ami(e);
- Compléter et retourner le formulaire de référencement disponible sur les lieux de travail, à tous les centres de services de la Caisse ainsi que sur le site Internet de votre coopérative financière;
- Obtenir de la Caisse une lettre de confirmation attestant que la personne référencée a effectivement transféré la totalité ou une partie de ses avoirs à la Caisse dans un délai de 30 jours suivants la demande de transfert.

ENGAGEMENT DE LA CAISSE

Les dirigeants et employés de la Caisse s'engagent à la confidentialité concernant le volume d'affaires transféré ainsi que les produits acquis par la personne référencée.

DURÉE DU PROJET

Ce projet exclusif aux travailleurs et au personnel cadre de Rio Tinto Alcan Saguenay, membres de la Caisse, se terminera le 31 mars 2015.

¹ Projet pilote à l'intention des membres du SNEAA et du personnel cadre.

² Produits de placement et de financement et/ou produits connexes offerts par Desjardins.

REMISES EN BONS D'ESSENCE

50\$ Volume d'affaires² de 25 000 \$ – 100 000 \$

100\$ Volume d'affaires² de 101 000 \$ – 200 000 \$

150\$ Volume d'affaires² de 201 000 \$ et plus



CENTRE DE SERVICES SAGUENAY
1936, boul. Mellon, C.P. 1097
Jonquière (Qc) G7S 4K7
418 548-4683

CENTRE DE SERVICES JONKÉPPE
3690, rue Cabot
Jonquière (Qc) G7X 1P4
418 548-4683

CENTRE DE SERVICES ALMA
410, Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
418 668-3341



Desjardins
Caisse d'économie
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Coopérer pour créer l'avenir

Des rabais exclusifs : c'est réglé.



Jusqu'à

10 %

DE RABAIS EXCLUSIF

sur vos assurances auto, habitation
et véhicule de loisirs

Jusqu'à

360 \$

DE RÉDUCTION

en regroupant vos nouvelles assurances auto,
habitation et véhicule de loisirs chez nous ¹



Obtenez une soumission en
communiquant avec moi!

Manon Pilote

Agente en assurance de dommages

Les Assurances Affiliées Manon Pilote
Cabinet en assurance de dommages

418 548-0808
poste 42

1 877 348-0808
manonpilote.com

SNEA

Section locale 1937

Affilié à :

La Capitale
Assurances générales



En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. ¹ Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire.